

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA  
CULTURE**

**Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)**

Trente-troisième session

Abuja, Nigéria (réunion hybride), 13 - 17 septembre 2021

**POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE : Rapport du Secrétariat du Programme MAB**

1. Le présent rapport fournit au Conseil international de coordination (CIC) du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) une brève mise à jour globale sur le développement du Programme MAB depuis sa dernière session en ligne à Paris, France, en octobre 2020. Le rapport est accompagné d'une présentation de diapositives et est disponible en ligne avec d'autres documents du CIC-MAB.

**2. Obligations statutaires et procédures relatives au Programme MAB et au RMRB**

2.1 La 32<sup>e</sup> session du CIC-MAB a eu lieu en ligne en octobre 2020 en raison de la crise sanitaire de COVID-19 et suite à la décision du Bureau du Programme MAB. Cette session en ligne s'est déroulée en deux parties pour permettre l'élection du nouveau Bureau, qui devait s'effectuer in presentia au préalable des points du jour. Lors de la première partie, le professeur Adepoju Adeshola (Nigéria) a été élu nouveau Président du CIC-MAB et de nouveaux vice-présidents ont également été nommés. La deuxième partie, qui portait sur les points réguliers, s'est déroulée en ligne les 27 et 28 octobre 2020.

2.2 Lors de sa 32<sup>e</sup> session, le CIC-MAB a approuvé 25 nouvelles réserves de biosphère, dont une est un site transfrontalier englobant deux réserves de biosphère nationales et une réserve de biosphère transfrontalière (RBT) existante. Cinq nouveaux États membres ont rejoint le Réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB) : Andorre, Cabo Verde, Comores, Luxembourg et Trinité-et-Tobago. Depuis octobre 2020, le RMRB comprend 714 réserves de biosphère dans 129 États membres, dont 21 RBT, dont deux sont respectivement transcontinentale et transrégionale. À ce jour, environ 275 millions de personnes vivent dans des réserves de biosphère à travers le monde.

2.3 Actuellement, les réserves de biosphère représentent 5 % de la surface terrestre de la planète, soit une superficie équivalente à celle de l'Australie, dont 1,5 % est composé d'aires centrales faisant l'objet d'une protection stricte, soit une superficie supérieure à celle du Pérou. En tant que telles, les réserves de biosphère constituent une contribution majeure à l'objectif de la Convention sur la diversité biologique (CDB) de placer 30 % de la surface de la Terre sous statut de conservation et 10 % sous protection stricte d'ici 2030.

2.4 Le Bureau s'est réuni virtuellement trois fois au cours de la 32<sup>e</sup> session du CIC-MAB. La première réunion, qui s'est tenue le 19 octobre 2020, a rassemblé le Bureau sortant pour sélectionner les Prix MAB pour les jeunes scientifiques de 2020 pour approbation par le 32<sup>e</sup> CIC-MAB. Deux réunions du Bureau nouvellement élu ont eu lieu les 23 et 26 octobre 2021 et se sont concentrées sur une discussion extensive concernant les propositions de nouvelles réserves de biosphère et des extensions/modifications/changements d'appellation des réserves de biosphère faisant déjà partie du RMRB. À cette occasion, le Bureau a également examiné les informations supplémentaires reçues depuis la dernière réunion du Comité consultatif international sur les réserves de biosphère (CCIRB) tenue en février 2020.

2.5 Les 20 avril et 17 juin 2021, deux réunions du Bureau ont été organisées pour discuter de l'avancement de la préparation de la 33<sup>e</sup> session du CIC-MAB, fixer les dates et convenir d'un format approprié pour la session, conformément aux mesures sanitaires liées à la COVID-19.

2.6 En juin 2017, lors de sa 29<sup>e</sup> session, le CIC-MAB a adopté le « Processus d'excellence et d'amélioration du RMRB ainsi que d'amélioration de la qualité de tous les membres du RMRB » afin que les réserves de biosphère servent de modèles pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de ses Objectifs de développement durable (ODD). Un groupe de travail ad hoc a été créé en 2018 et poursuivra ses travaux jusqu'à fin 2021.

2.7 Le groupe de travail ad hoc a été chargé : (a) de se pencher sur les mécanismes permanents de maintien de la qualité au sein du RMRB ; (b) d'approfondir le concept d'un « mécanisme d'examen rapide et facile, coordonné par le comité national et/ou le point focal du MAB, cinq ans après la désignation d'une réserve de biosphère ou le dernier rapport d'examen périodique » ; et (c) de combiner ce concept avec des propositions visant à simplifier le processus d'examen périodique.

2.8 Le groupe de travail ad hoc s'est réuni six fois virtuellement et a préparé une proposition à soumettre à l'examen du CIC-MAB, dans l'optique où chaque « stratégie de sortie » sera achevée d'ici à la prochaine session du CIC-MAB en 2021 et que le « processus d'excellence » empêchera toute autre « stratégie de sortie ».

2.9 Conformément à l'adoption de la « Stratégie de sortie » en 2013, il a été demandé aux réserves de biosphère de soumettre des rapports d'examen périodiques pour attester de leur

conformité avec le Cadre statutaire du RMRB d'ici 2020. En raison de la COVID-19, l'achèvement de la « stratégie de sortie » a été reporté à la 33<sup>e</sup> session du CIC-MAB en tant que point spécifique de l'ordre du jour.

2.10 En 2013, 270 sites dans 75 États membres étaient concernés par la « stratégie de sortie ». Pour la plupart, ces sites avaient été désignés avant la Stratégie de Séville, sous des critères différents, le zonage et la gouvernance étant alors les principaux enjeux affectant le fonctionnement de ces réserves de biosphère.

2.11 Des progrès significatifs ont été réalisés depuis 2017, tous les États membres ayant répondu à cette demande d'instaurer le « processus d'excellence », tandis que 10 États membres ont décidé de retirer volontairement un total de 49 réserves de biosphère du RMRB. Sur les 16 sites faisant actuellement l'objet d'une « Stratégie de sortie » et trois sites situés dans des zones de conflit, seuls six sites dans cinq États membres soumis à la « Stratégie de sortie » ont été recommandés pour un retrait par la 27<sup>e</sup> session du CCIRB.

2.12 La 27<sup>e</sup> session du CCIRB s'est tenue virtuellement en mars 2021 et ses recommandations ont été communiquées par le Secrétariat du MAB au Bureau du MAB et à tous les États membres concernés en temps voulu. Le Comité consultatif a examiné 23 propositions de nouvelles réserves de biosphère, dont deux sites transfrontaliers, l'un d'eux entre cinq États membres, ainsi que deux demandes d'extension et/ou de changement d'appellation de réserves de biosphère existantes. Parmi les propositions de réserves de biosphère reçues, quatre États membres aspirent à rejoindre le RMRB pour la première fois : le Lesotho, la Libye, l'Arabie saoudite et la Zambie.

2.13 En outre, le CCIRB a examiné 47 rapports d'examen périodique (PR) et rapports de suivi (FU) sur les recommandations du CIC-MAB des 31<sup>e</sup> et 32<sup>e</sup> sessions, y compris sur 14 sites soumis à la « stratégie de sortie ».

### **3. Principales activités du MAB depuis le CIC-MAB 2020**

3.1 En raison de la pandémie de COVID-19, des réunions virtuelles ont été organisées avec les réseaux régionaux et thématiques du MAB afin de soutenir et de rétablir la connexion parmi tous les membres et de redéfinir les plans de travail :

- Depuis octobre 2020, trois réunions en ligne ont été organisées dans le réseau AfriMAB : (1) Réunion d'information sur le 50<sup>e</sup> anniversaire du MAB (janvier 2021) ; (2) Mobilisation du réseau des jeunes du MAB (mars 2021) suivie d'une réunion pour créer un réseau spécifique des jeunes du MAB en Afrique organisé par les jeunes eux-mêmes le 10 avril 2021 ; (3) Les membres d'AfriMAB ont décidé de mettre à jour les statuts et la charte du MAB afin de souligner le nouvel agenda mondial et l'importance d'Afrifund. Une

Assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 17 juin 2021, au cours de laquelle les amendements mis à jour ont été validés.

- Le 26 novembre 2020, SeaBRnet a organisé une session spéciale en ligne pour soutenir la coopération et des échanges continus entre ses membres pendant la pandémie de COVID-19. La réunion s'est concentrée sur les activités de recherche en cours dans les réserves de biosphère ainsi que sur les impacts et les réponses à la pandémie de COVID-19, avec la participation d'environ 50 représentants de réserves de biosphère, de comités nationaux MAB et de partenaires de recherche dans 11 États membres de la région.
- Le comité directeur de l'EABRN a tenu deux réunions virtuelles, en octobre 2020 et en mai 2021, afin de reprogrammer les activités qui devaient être mises en œuvre au printemps 2022 en raison de la COVID-19, tel que la 16<sup>e</sup> réunion et l'atelier de formation de l'EABRN en Mongolie, et d'enclencher la mise en œuvre d'activités alternatives qui se tiendront dans la deuxième partie de 2021, telle qu'une série de cinq webinaires de formation et la contribution de l'EABRN à l'exposition du 50<sup>e</sup> anniversaire du MAB à Beijing et à Kunming, en République populaire de Chine.
- Le 20 mai 2021, le réseau des jeunes d'IberoMAB a organisé sa deuxième réunion virtuelle pour présenter la première version de son plan d'action et discuter des préparatifs du deuxième Forum des jeunes d'IberoMAB prévu en 2021.

3.2 Le Programme MAB et le Réseau mondial des réserves de biosphère insulaires et côtières (RMRBIC), par l'intermédiaire de ses secrétariats dans les réserves de biosphère de Minorque (Espagne) et de l'île de Jeju (République de Corée), ont lancé un appel à projets visant à atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19 dans les réserves de biosphère insulaires et côtières. Trente-deux propositions provenant de 17 États membres ont été reçues et quatre projets ont été sélectionnés pour un financement d'un montant maximum de 15 000 USD chacun. Les projets sélectionnés seront mis en œuvre dans la Réserve de biosphère de l'archipel de Taka Bonerate Selayar (Indonésie), la Réserve de biosphère du Golfe de Mannar (Inde) et la Réserve de biosphère d'El Vizcaino (Mexique).

3.3 Plusieurs activités MAB mises en œuvre en Afrique contribuent aux priorités globales de l'UNESCO pour l'Afrique et l'égalité des genres.

- l'Ecole Régionale postuniversitaire d'Aménagement et de gestion Intégrés des Forêts et des Territoires tropicaux (ERAIFT) est un centre de catégorie 2 de l'UNESCO basé à Kinshasa (RDC) doté d'une longue expérience de formation et de renforcement des capacités sur la gestion des écosystèmes.

L'UNESCO a développé un partenariat avec ERAIFT dans la mise en place d'une formation de Master professionnel ainsi que d'une formation en ligne ouverte à tous (FLOT) sur le MAB et la gestion des réserves de biosphère. Cette formation a été lancée en juillet 2021 à Kinshasa et constitue une première en Afrique. Elle s'adresse à une diversité d'acteurs allant des techniciens aux décideurs politiques en passant par les leaders

communautaires. Elle a impliqué les experts de plusieurs institutions dont l'Université Abdou Moumouni au Niger, l'Université Cheikh Anta Diop au Sénégal, l'Université Paul Sabatier de Toulouse et l'UICN. La formation est ouverte à tous les pays du continent africain. Elle s'inscrit dans le cadre du projet BIOSphère et PATrimoines du lac Tchad (BIOPALT) qui apporte un appui dans la création de réserves de biosphère, la formation et le renforcement des capacités de gestion de ces sites. Ce projet est financé par la Banque africaine de développement et mis en œuvre en collaboration avec la Commission du Bassin du Lac Tchad.

- Le projet EVAMAB « Évaluation économique des services écosystémiques dans les réserves de l'homme et de la biosphère : tester des méthodes d'évaluation rapide efficaces dans certaines réserves de biosphère africaines (EVAMAB) » (2017-2019) est terminé. Le projet, financé par le Bureau fédéral belge de la politique scientifique (BELSPO), a été mis en œuvre dans les Réserves de biosphère de la Pendjari (Bénin), du lac Tana (Éthiopie), du mont Elgon (Ouganda) et du lac Manyara (Tanzanie). Un résultat important est le « Manuel pour l'évaluation des services écosystémiques dans les réserves de biosphère africaines », qui a été approuvé par le Conseil des publications de l'UNESCO et est actuellement en cours de production.
- Le projet phare extrabudgétaire « Application du modèle de réserve de biosphère transfrontalière pour promouvoir la paix dans le bassin du lac Tchad par la gestion durable de ses ressources naturelles », en abrégé BIOSphère & PATrimoines du Lac Tchad (BIOPALT), mis en œuvre au Cameroun, en République centrafricaine, au Tchad, au Niger et au Nigéria, est une contribution majeure à la priorité globale pour l'Afrique de l'UNESCO et pour AfriMAB. Le projet a été lancé avec succès lors d'une conférence internationale dédiée au Nigéria en février 2018 et s'achèvera fin 2021.
- En 2021, BIOPALT a produit plusieurs résultats importants avec ses cinq États membres bénéficiaires :
  - Promotion des activités génératrices de revenus (AGR) de l'économie verte et restauration des écosystèmes dégradés en faveur de 30 000 bénéficiaires indirects parmi les populations les plus fragiles (dont 13 000 femmes). Ces activités contribuent à atténuer l'impact socio-économique de la crise liée au COVID-19 ;
  - Assistance aux États membres du bassin du lac Tchad dans la préparation de nouvelles nominations de réserves de biosphère et de sites du patrimoine mondial ;
  - Formation et renforcement des capacités sur le Programme MAB, le patrimoine mondial et la gestion pacifique des ressources naturelles ciblant près de 50 000 bénéficiaires indirects ;

- L'actualisation et l'amélioration des connaissances sur la biodiversité, le patrimoine culturel et l'hydrologie du lac Tchad à travers une dizaine d'études scientifiques. BIOPALT est un partenaire technique de l'initiative de restauration des paysages forestiers africains (AFR100), un effort multilatéral visant à restaurer 100 millions d'hectares de terres en Afrique d'ici 2030.
- Le projet « Be-Resilient » vise à renforcer les réserves de biosphère sud-africaines et leurs communautés afin de relever les défis du changement climatique et les risques liés à l'eau. Les réserves de biosphère sélectionnées piloteront des méthodes efficaces d'adaptation au changement climatique par le biais d'une évaluation de l'impact du changement climatique, du développement d'outils de réduction des risques de catastrophes (RRC) et de la promotion de l'éducation au développement durable et de la science citoyenne.
- À Madagascar, le Bureau de l'UNESCO à Nairobi soutient le gouvernement malgache dans un projet visant à réduire la déforestation et la dégradation des forêts et à aider les communautés locales à développer des activités vertes génératrices de revenus, en appliquant le modèle du Programme MAB. Les parcs nationaux de Marojejy et Andohahela et la Montagne des Français bénéficieront de ces activités pour assurer le suivi et la conservation à long terme de ces sites.

3.4 Avec le soutien de la Commission allemande pour l'UNESCO, un projet de 2 millions USD pour soutenir les réserves de biosphère en Allemagne, en Pologne et en Espagne a été approuvé par Volkswagen AG. Le projet bénéficiera aux Réserves de biosphère de Schaalsee en Allemagne, de Puszcza Kampinoska en Pologne et de Bardenas Reales, La Rioja et Ordesa Viñamala en Espagne. Les projets sélectionnés seront axés sur la mobilité durable, l'éducation au développement durable, la préservation de la biodiversité et l'amélioration de l'approvisionnement local en eau.

3.5 Une activité à petite échelle, d'un montant de 50 000 USD, portant sur des « solutions fondées sur la nature pour les réserves de biosphère marines et côtières » est mise en œuvre en coopération avec le gouvernement des Flandres du Royaume de Belgique et la Commission océanographique internationale de l'UNESCO. En étroite collaboration avec les populations locales, ce projet vise à améliorer la planification spatiale des réserves de biosphère insulaires et côtières du Chili, de l'Équateur et du Pérou en améliorant la compréhension des risques et des vulnérabilités naturels et en identifiant des solutions naturelles pertinentes pour faire face à ces risques et vulnérabilités. La mise en œuvre du projet est actuellement en cours aux niveaux local et régional et sera finalisé d'ici décembre 2021.

3.6 Le Programme MAB a coordonné la célébration de la Journée internationale de la diversité biologique, qui a eu lieu le 22 mai 2021. Le Forum de l'UNESCO « Vivre ensemble sur la Terre » a été organisé le 27 mai 2021 pour mettre en lumière les multiples aspects des liens



entre l'homme et la nature, y compris le point de vue des militants, des chercheurs, des artistes et des jeunes. L'événement était organisé autour de trois axes : le cœur, l'esprit et le corps, abordant respectivement les émotions, la connaissance et l'action. Il s'est conclu par un appel à l'action, comme annoncé lors du lancement du mouvement « Vivre ensemble sur la Terre » au cours du Forum de l'UNESCO sur la biodiversité le 24 mars 2021. Le mouvement rassemblera et partagera des expériences dans le monde entier qui mettent en évidence la vie harmonieuse des humains dans la nature. Cinq panels en ligne ont été organisés durant lesquels des experts ont discuté de la pandémie de COVID-19 et des solutions fondées sur la nature. Les jeunes du MAB ont également contribué à cette journée en donnant un aperçu des activités de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité dans leurs réserves de biosphère.

3.7 Le Programme MAB a pris part aux célébrations de la Journée mondiale de l'environnement, qui a marqué le lancement de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes. Dans le cadre du lancement officiel de la Décennie des Nations Unies, l'UNESCO a organisé et diffusé en direct un panel de haut niveau et un événement parallèle sur la réconciliation entre l'humain et la nature afin de présenter comment les programmes de l'UNESCO favorisent la coopération transdisciplinaire entre les scientifiques, les peuples autochtones et les communautés locales, l'éducation au développement durable et la protection du patrimoine culturel et naturel, en particulier dans les sites désignés par l'UNESCO. L'UNESCO a été chargée par le Conseil de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes de diriger un groupe de travail sur le lien entre l'homme et la nature.

3.8 Le Programme MAB renforcera sa participation à la Convention sur la diversité biologique (CDB) et à la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), notamment dans le cadre du deuxième programme de travail et de la phase de cadrage des nouvelles évaluations.

3.9 Le Programme MAB a signé un partenariat de cinq ans avec le groupe Louis Vuitton Moët Hennessy (LVMH) pour soutenir le travail du Programme MAB sur la biodiversité. Le Programme MAB apporte un soutien scientifique aux Maisons LVMH pour leur permettre de créer un impact positif et durable au-delà de leurs chaînes d'approvisionnement, et de démontrer qu'il est possible de concilier développement économique et préservation de la nature via le réseau des 714 réserves de biosphère du MAB, ainsi que l'expertise scientifique internationale développée par le Programme MAB et le RMRB. La collaboration au sein du partenariat UNESCO-LVMH comprend un programme portant sur les facteurs de déforestation et de pollution de l'eau dans huit réserves de biosphère du bassin amazonien en Bolivie (Pilón-Lajas, Beni), en Equateur (Yasuní, Sumaco, Podocarpus-El Condor), au Brésil (Amazonie centrale) et au Pérou (Manu, Oaxapampa-Ashaninka-Yanesha). Le partenariat comprend également le programme « Women for Bees » avec Guerlain, qui vise à renforcer l'autonomie des femmes dans les réserves de biosphère par le biais de formations et d'échanges de connaissances et de savoir-faire en matière d'apiculture durable, ainsi qu'à développer le renforcement des capacités sur les processus de pollinisation

et le rôle de l'apiculture dans le maintien de la biodiversité. Dans le cadre de ce partenariat, le groupe LVMH a été présent aux côtés de l'UNESCO lors de grands événements internationaux, notamment le Forum « Notre planète, notre avenir » organisé par l'UNESCO (24 mars 2021) et le Congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) (3-11 septembre 2021). L'agenda des événements futurs comprend la 15<sup>e</sup> réunion de la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB COP15) qui doit se tenir en octobre 2021 à Kunming, en République populaire de Chine.

3.10 Dans le cadre du Partenariat pour la survie des grands singes des Nations Unies (GRASP), coordonné par le PNUE et l'UNESCO, AfriMAB a établi un réseau de "réserves de biosphère abritant des grands singes". Le Secrétariat du MAB, avec le soutien du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) français et du Sebitoli Chimpanzee Project en Ouganda, met en œuvre un projet d'étude et de suivi des grands singes et de leurs habitats dans 19 réserves de biosphère africaines à l'aide de drones, lesquels réduisent les perturbations humaines dans les zones protégées et préviennent tout risque de transmission de zoonoses. Le projet, qui est en phase de test de son protocole de suivi, se concentre spécifiquement sur la santé de la biodiversité, suivant l'approche One Health. Cinq sites au Cameroun (Réserve de biosphère du Dja), en République démocratique du Congo (Réserve de biosphère de Luki), en Guinée (Réserve de biosphère de Badiar), au Sénégal (Réserve de biosphère de Niokolo Koba) et en Tanzanie (parc national de Kibale) serviront de sites pilotes pour développer le protocole de suivi.

3.11 La collaboration avec le Partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC) s'est étendue grâce au projet BIOPALT, en étroite collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Yaoundé. Le Programme MAB et les réserves de biosphère ont été pleinement intégrés dans la feuille de route de la facilitation allemande du PFBC pour 2020-2021 et sont impliqués dans les questions de transhumance dans la région.

3.12 La Plateforme climat, risque et résilience des sites de l'UNESCO en Amérique latine et dans les Caraïbes a été lancée par le Bureau de l'UNESCO à Montevideo en septembre 2020 lors de la première réunion du Groupe consultatif technique et scientifique (GCTS) régional. Le GCTS est présidé par le président du réseau IberoMAB et le coordinateur du réseau des géoparcs d'Amérique latine et des Caraïbes. Le GCTS est composé d'environ 20 à 25 experts régionaux sur le changement climatique, le risque et la résilience et de parties prenantes des réserves de biosphère et des géoparcs mondiaux de l'UNESCO dans 11 États membres d'Amérique latine et des Caraïbes. Le GCTS s'est réuni trois fois pour avancer ses travaux dans trois grands domaines d'activité : (1) l'analyse de la vulnérabilité et des risques pour les géoparcs mondiaux de l'UNESCO et les réserves de biosphère ; (2) le renforcement des capacités ; et (3) l'inclusion sociale et la participation. D'ici la fin de l'année 2021, la Plateforme aura proposé une série de webinaires de renforcement des capacités sur les incendies de forêt (septembre 2021) et développé un outil pour établir une évaluation de base de la vulnérabilité et des risques liés au changement climatique dans les géoparcs mondiaux et les réserves de biosphère de l'UNESCO



(décembre 2021). La Plateforme travaille également avec l'organisation intergouvernementale régionale « Fonds pour le développement des peuples autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes » (FILAC) pour élaborer une proposition de cartographie sociale des peuples autochtones et de leur rôle dans la gestion des risques naturels et du changement climatique dans les sites de l'UNESCO.

3.13 Le lancement officiel du 50<sup>e</sup> anniversaire du Programme MAB de l'UNESCO a eu lieu lors du Forum de l'UNESCO sur la biodiversité le 24 mars 2021. Plusieurs activités ont été organisées par le Secrétariat du MAB, le RMRB et ses partenaires. Un point spécial informera en détail les membres du CIC-MAB sur ces activités.

#### **4. Amélioration de la participation, de la qualité et de l'appareil associé du RMRB**

Les Principes techniques pour les réserves de biosphère (PTRB) sont un document ouvert qui fournit des conseils clairs sur le fonctionnement du Programme MAB et du RMRB conformément à la Stratégie de Séville et au cadre statutaire du RMRB. Le PTRB est disponible en ligne en trois langues et est activement utilisé par la Communauté du MAB.

#### **5. Conclusion**

5.1 La pandémie actuelle de COVID-19 a créé de nouveaux défis pour le Programme MAB et le RMRB. Une partie du travail de terrain a dû être reporté, mais le Programme MAB a soutenu ses réserves de biosphère en mobilisant des fonds et en apportant un soutien technique. Le Programme MAB a prouvé sa résilience, son efficacité et sa pertinence dans la durée, avec un nombre important de nouvelles nominations reçues et de nouvelles personnes s'impliquant dans le Programme et le RMRB.

5.2 Le Programme MAB et son RMRB ont travaillé dur cette année pour commémorer les 50 ans du programme, en gardant toujours à l'esprit le travail accompli par ses pionniers, mais aussi en impliquant de plus en plus les jeunes générations.

5.3 Le Programme MAB et son RMRB espèrent maintenir ce rythme de mise en œuvre, finaliser la stratégie du « processus d'excellence » d'ici 2022 et étendre l'utilisation du PTRB. Le Programme MAB continue de mobiliser toutes les parties prenantes aux niveaux local, national, régional et mondial.

5.4 Le Programme MAB recherche activement de nouveaux partenariats afin d'apporter un soutien supplémentaire à ses parties prenantes, notamment auprès des jeunes impliqués dans le Programme. Le Programme MAB reste un chef de file dans le développement de nouvelles idées et de concepts innovants pour la mise en œuvre des ODD.

5.5 Suite à l'appel de la Directrice générale de l'UNESCO et en ce qui concerne le RMRB, le Programme MAB souhaiterait inviter tous les Etats membres de l'UNESCO à rejoindre activement le Programme en créant des Comités nationaux du MAB et en nommant des réserves de biosphère plus nombreuses et plus grandes, dans le but de d'étendre la conservation de la biodiversité et un développement durable intégré.

**5.6 Le CIC-MAB est invité à examiner le rapport et à guider le Secrétariat pour améliorer le service du Secrétariat du MAB dans tous les aspects concernés.**